



MINISTÈRE DU PLAN  
ET DU DÉVELOPPEMENT  
  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

08 BP 755 Cotonou  
Tél.: +229 21 30 49 61  
contact@developpement.gouv.bj  
www.developpement.bj

**Direction Générale des Politiques de Développement**

# **REFLEXIONS EN COURS POUR LA DEFINITION D'UNE STRATEGIE DE PERENNISATION DES FILETS SOCIAUX AU BENIN**

Présentée par:

**Le Directeur Général des Politiques de  
Développement**



# PLAN DE PRESENTATION

## Introduction

### I. De quoi s'agit-il ?

- A. Rappel de quelques défis cités dans le rapport 2014-2015 de mise en œuvre de la PHPS
- B. Poursuite de financement des paiements pour 13000 Ménages (Avril-Décembre 2017),
- C. Généralisation du PPFS à partir de 2018

### II. Que faire ?

- A. Prendre des mesures pressantes ?
- B. Poursuivre de recherche de Financement pour la protection sociale?
- C. Mettre en place du Cadre institutionnel de mise en œuvre de la PHPS?

## Recommandation Conclusive

# Introduction

- Vision « Bénin 2025, Alafia » : « **LE BENIN EST, EN 2025, UN PAYS-PHARE, UN PAYS BIEN GOUVERNE, UNI ET DE PAIX, A ECONOMIE PROSPERE ET COMPETITIVE, DE RAYONNEMENT CULTUREL ET DE BIEN-ETRE SOCIAL** »
- Existence au Bénin d'une Politique Holistique de Protection Sociale ( PHPS 2014-2024) assortie d'un plan d'action (2014-2018) ;
- Objectif général de la PHPS : **réduire la vulnérabilité des populations face aux risques** ;
- Composantes de la PHPS : Assurance Sociale, Assistance Sociale, Services d'Actions Sociale et Législation Protectrice.
- 7 (1.2.3.4.6.8.10) des 17 ODD sont relatifs à la protection sociale ;

# Introduction

- Extension de la protection sociale à tous les Béninois et surtout aux plus pauvres (au moins 40,1% des 1.803.123 ménages soit environ 723 052 ménages) : Défi majeur pour le Gouvernement du Bénin ;
- Programme d'Actions du Gouvernement 2016-2021 dont pilier 3 centré sur l'amélioration des conditions de vie des populations ; sous-tendu par le Programme ARCH (Assurance pour le Renforcement du Capital Humain) qui comprend quatre prestations relatives au microcrédit, l'assurance maladie universelle, la formation pour les agriculteurs, les commerçants, les transporteurs, les artistes et les artisans et la retraite.

# I- De quoi s'agit-il?

## A. Rappel de quelques défis cités dans le rapport 2014-2015 de mise en œuvre de la Politique Holistique de Protection Sociale

Le rapport sus cité finalisé par le Comité Socle de Protection Sociale en février 2017 avec l'appui de l'UNICEF, met le focus sur 5 défis :

- disposer d'un cadre institutionnel fonctionnel ;
- offrir aux populations vulnérables un paquet de prestation de protections sociales.
- éditer et vulgariser le plan d'actions 2014-2018 de la PHPS ;
- budgétiser les activités de coordination de la mise en œuvre de la PHPS ;
- disséminer le document de politique au niveau de tous les acteurs.

La poursuite du financement des Filets sociaux se trouve rattaché au défi n°2 et est en lien avec le Pilier 3 du PAG 2016-2021.

# I- De quoi s'agit-il?

## B. Poursuite de financement des paiements pour 13000 Ménages (Avril-Décembre 2017)

❖ Les transferts inconditionnels (3500F/ménage bénéficiaire) et conditionnels (800F/jour) pour 48 jours par an devront être poursuivis sur le financement de la partie nationale, le Programme Pilote étant arrivé à terme depuis janvier 2017

❖ Pour 9 mois, le besoin minimum de Financement avoisinerait :  $1\text{FCFA} * (3500 * 9 * 13000 + 800 * 48 * 10800) =$

**824.220.000.FCA**

❖ N.B. 10800 ménages bénéficient des appuis TMIC

## C. Généralisation des Paiements à 77 communes à partir de 2018

	Coûts Annuels de Généralisation PPFS hors logistiques des structures de mise en œuvre
Population du Bénin	10 008 749
Nombre de ménages	1 803 123
Taille des ménages	5,6
Seuil de pauvreté	40,10%
Nombre de ménages au seuil de pauvreté	723 052
Transfert inconditionnel par an par ménage pauvre	42000
Transfert conditionnel par an par ménage pauvre	38400
Transferts inconditionnel et conditionnel par ménage par an	80400
<b>Extension hors logistique à 723 052 ménages/an</b>	<b>58 133 406 769</b>

# I- De quoi s'agit-il?

- Il convient de rappeler ici qu'au terme des assises du Forum National sur la Protection Sociale et la délivrance de services de proximité aux Ménages les plus pauvres tenues les 10 et 11 décembre 2015 à Cotonou, il a été recommandé des actions en faveur de la généralisation des programmes d'alimentation scolaire, particulièrement ceux des Cantines Scolaires dites Gouvernementales en cours de mise en œuvre au MEMP et qui font partie intégrante des filets sociaux.
- Les 58 133 406 769 FCFA précédemment calculés n'intègrent pas les coûts de Programme d'Alimentation Scolaire.
- Un costing plus général du passage à l'échelle nationale des filets sociaux devra intégrer les coûts des cantines scolaires.



## II- QUE FAIRE? ELEMENTS DE STRATEGIE DE PERENNISATION DES FILETS SOCIAUX

Proposition  
de Prise de  
Mesures  
Pressantes

Optimisation  
du Diamant  
Espace Fiscal  
au niveau  
national

Mise en place du  
cadre  
Institutionnel de  
Mise en œuvre  
de la Politique  
Holistique de  
Protection  
Sociale

# II-A. Mesures Pressantes

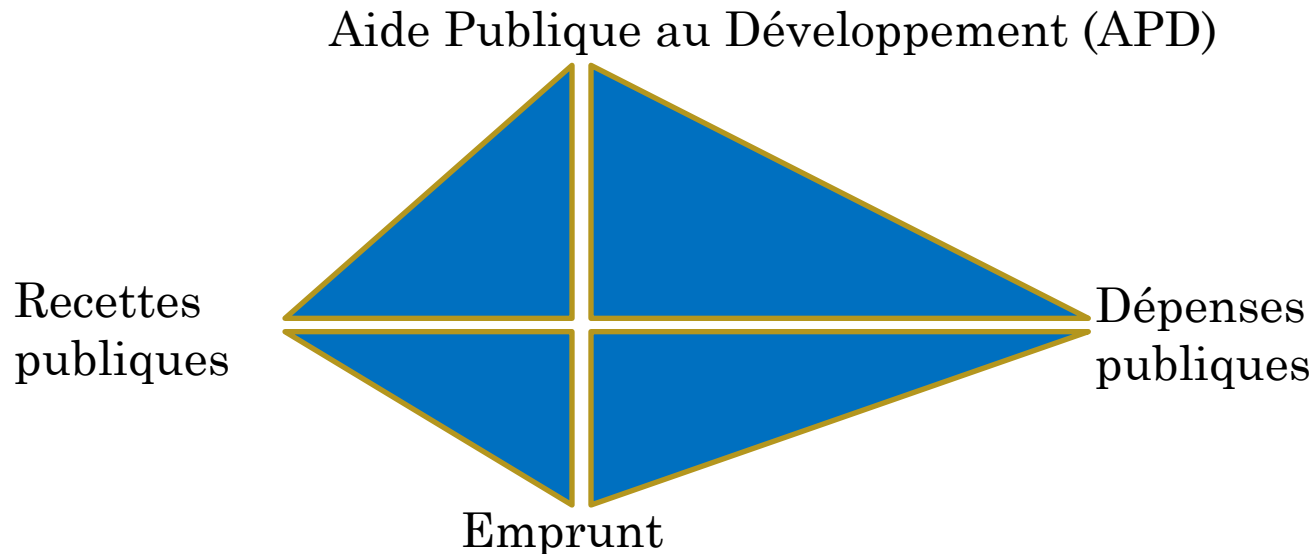
1. Introduction par le MDGL d'une Communication en Conseil des Ministres pour solliciter le Déblocage en urgence par le MEF de **824.220.000.FCA au titre de la Poursuite des paiements du PPFS d'avril à décembre 2017 au profit de 13000 ménages**

2. Prévion au titre du BGE Gestion 2018 pour le MDGL, d'une dotation additionnelle de 59 milliards au titre du passage à l'échelle, des Filets sociaux.

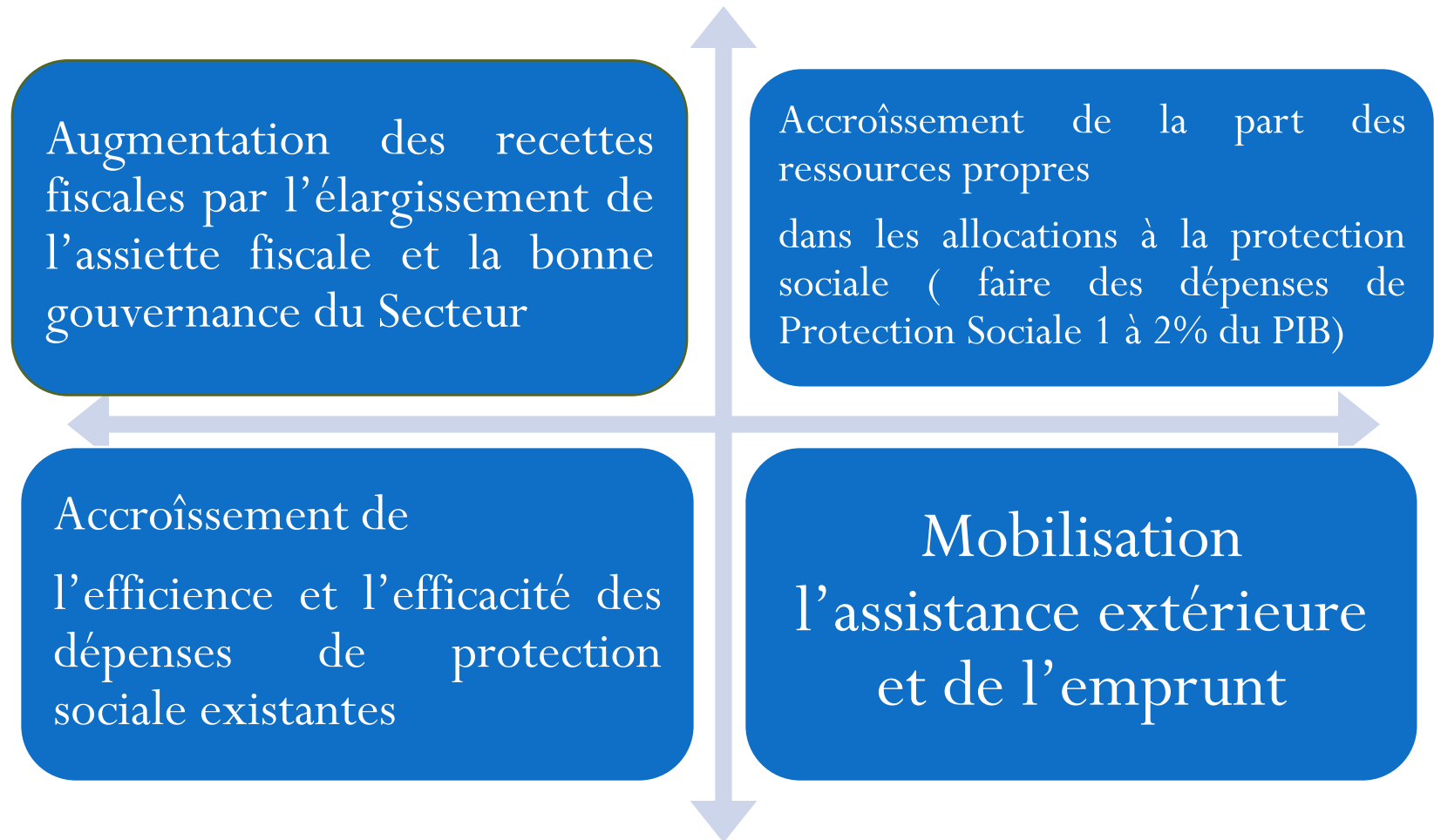
3. Renforcement du Programme d'Appui aux Politiques Sociales de la DGPD/MPD à partir de janvier 2018

## II-B. OPTIMISATION DU DIAMANT « ESPACE BUDGÉTAIRE »

- **Espace budgétaire** : « la marge qui permet au Gouvernement d'affecter les ressources à la poursuite d'un objectif, sans mettre en péril la viabilité de sa position financière ou la stabilité de l'économie ». (Heller, 2005).



## II-B. Optimisation du Diamant « espace budgétaire »



## II-C. Mise en place du Cadre institutionnel de mise en œuvre de la PHPS



**Vulgarisation de la PHPS**

**Finalisation du Registre national Unique des Plus Pauvres pour les Programmes de PS**

Mise en place du Conseil National de Protection Sociale (CNPS), du Comité Technique de Protection Sociale (CTPS) et du Secrétariat Permanent (SP)

# Recommandation Conclusive

*Mettre en place un « Groupe Pérennisation des Filets Sociaux (GPFS)» chargé*

- *d'affiner sous quinzaine le costing pour la généralisation de l'expérience du Programme Pilote des Filets Sociaux aux 77 communes du Pays ;*
- *de rédiger un plaidoyer pour la pérennisation du Financement des Filets sociaux à imputer sur le BGE à compter de son exercice 2018 ;*
- *de rendre compte au Ministre d'Etat Secrétaire Général à la Présidence et au Ministre d'Etat chargés du plan et du Développement.*

*Composition Possible du ( 9 membres)*

1. *Conseiller Spécial du Président de la République, Attention BAI (1)*
2. *MPD (DGPD, INSAE)*
3. *MEF (1)*
4. *MDGL (1)*
5. *MEMP (1)*
6. *Banque Mondiale (1)*
7. *PNUD (1)*
8. *UNICEF (1)*

*Merci de votre aimable attention*